

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du mardi 12 novembre 2024

Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE	Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Rennes Métropole
M. Melaine MORIN	Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de l'environnement et des Mobilités

Communes du Pays de Rennes :

Mme Karine CHATEL	Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
M. Erwan DETOC-LE LARDIC	La Chapelle Thouarault – Conseiller délégué à la gestion des bâtiments et au suivi des chantiers
M. Jean-Luc DUBOIS	Langouët - Maire
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
Mme Annick MONNIER	Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
Mme Aurélie QUEMENER	Vezein le Coquet – Adjointe en charge du développement solidaire et durable
Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique
M. Jean-Paul VUICHARD	Laillé – Adjoint de la commission développement durable (parti en cours de séance, après le vote du budget prévisionnel)

Acteurs publics :

M. Jean-Claude BELINE	SDE 35
M. Gilles DREUSLIN	Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »

Acteurs privés :

M. François GABET	ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole
Mme Lénaïg LHARIDON	EHOP
Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
Mme Lauriane RAT-TUDAL	ENGIE Solutions
M. Romain REBOUX	GRDF

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Pierre JANNIN Ville de Rennes – Conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation

Communes du Pays de Rennes :

Mme Claire BRIDEL Liffré – Adjointe déléguée, développement durable

M. Sébastien GIRARD Vern sur Seiche – Conseiller municipal délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétiques des bâtiments

Mme Marine KECHID La Mézière – Conseillère développement durable

Mme Gaëlle PIERRE Bruz – Adjointe en charge de la transition écologique et de l'implication citoyenne

Membres de droit (EPCI) :

Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge des transitions écologiques et du PCAET

Acteurs publics :

M. Ludovic BROSSARD CEBR

Acteurs privés :

M. Aurélien BERTIN Valoen – Consultant énergie

Membres du Conseil d'Administration absents

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Président

Acteurs privés :

Mme Sandrine CASSAN Archipel Habitat (ADO Habitat)

Invités, non membres du conseil d'administration, présents :

Mme Fabienne ABOUD Responsable du pôle administratif de l'ALEC

Mme Lisa BERROU-MONNIER Chargée de mission Mobilités à l'ALEC

M. Florian DUPERRAY Chargé de communication et des relations presse à l'ALEC

Mme Nathalie GIBOT Responsable du pôle Climat et Territoires de l'ALEC

Mme Claire LE GENTIL Directrice de l'ALEC

Mme Stéphanie VETIER Responsable du pôle communication et sensibilisation

Mme Christelle LE PROUST Responsable du service Transition Énergétique et Écologique - Ville de Rennes - Rennes Métropole

M. Aurélien BERTIN a donné pouvoir à Mme Lauriane RAT-TUDAL.

Mme Gaëlle PIERRE a donné pouvoir à Mme Aurélie QUEMENER.

Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN a donné pouvoir à M. Gilles DREUSLIN.

Le quorum est atteint.

Début de la séance : 18h30

Rappel de l'ordre du jour

- Election d'un membre du Bureau
- Relations média : état des lieux et enjeux
- Implication de l'ALEC dans le champ de la mobilité : état des lieux et enjeux
- Questions diverses

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Les nouveaux et nouvelles venu-e-s se présentent à l'assemblée.

En guise d'introduction, les participants sont invités à faire part sur des post-it de ce que leur inspire le thème des mobilités ou encore ce qu'ils attendent de l'ALEC sur le sujet.

Election d'un membre du Bureau

Olivier DEHAESE rappelle qu'un siège est à pourvoir au Bureau depuis la décision du Conseil d'Administration du 21 mai 2024 de rendre le siège occupé par M. Sébastien GIRARD vacant en raison de son impossibilité d'assister aux réunions.

M. Jean-Luc DUBOIS, Maire de Langouët et membre du Conseil d'Administration dans le collège des communes, présente sa candidature.

Olivier DEHAESE procède à l'élection.

Vote : M. Jean-Luc DUBOIS est élu membre du Bureau à l'unanimité.

Relations média : état des lieux et enjeux

Stéphanie VÉTIER, responsable du pôle communication et sensibilisation, et Florian DUPERRAY, chargé de communication et des relations presse, présentent un état des lieux des relations de l'ALEC aux médias et le travail en cours à l'ALEC.

Florian DUPERRAY rappelle d'abord ce qui se faisait jusqu'à présent : des apparitions dans plusieurs émissions radio, de France Bleu Armorique à C-Lab (la radio étudiante rennaise) ou encore TV-Rennes, des communiqués de presse pour certains temps forts pour inviter les médias, une conférence de presse pour les 20 ans de l'ALEC, une revue de presse technique sur les enjeux de la transition énergétique notamment sur les articles qui mentionnent l'ALEC.

L'ALEC est également régulièrement citée par des partenaires dans la presse locale sans être préalablement consultée.

L'ALEC n'avait pas pour l'instant de stratégie au long cours.

L'objectif est aujourd'hui d'attirer les médias pour mieux communiquer sur nos enjeux. L'outil qu'il est indispensable d'avoir est un **fichier presse**. Un travail a donc été entamé à ce sujet avec un focus sur la presse spécialisée telle que la presse entreprises. Un premier communiqué de presse a été lancé en 2024 à l'occasion de la signature de la nouvelle convention Fonds Chaleur mais nous n'avons eu aucun retour de la presse.

La deuxième étape sera de formaliser une **stratégie presse** afin d'atteindre 2 objectifs principaux :

- Être identifiés par les médias comme un interlocuteur privilégié et une structure ressource
- Être identifiés sur le territoire par leurs audiences

Stéphanie VETIER interroge l'assemblée pour connaître leurs contacts presse générale, locale, spécialisée, et leurs correspondants Ouest France locaux. Les membres du CA sont invités à nous transmettre leurs coordonnées.

Implication de l'ALEC dans le champ de la mobilité : état des lieux et enjeux

➤ **Quelques chiffres clés**

Nathalie GIBOT, responsable du pôle Climat et Territoires en charge des mobilités, présente l'état des émissions de gaz à effet de serre et l'évolution des mobilités sur chacun des 4 EPCI du pays de Rennes. Source : Terristiry Bretagne - Observatoire de l'Environnement Bretagne – Air Breizh , année 2020.

On notera :

- Une diminution de la mobilité géographique quotidienne entre 2018 et 2023 (-0.5 déplacement /jour/personne) ;
- Pas d'évolution notable des mobilités actives ;
- Stabilité dans l'évolution de la voiture.

➤ **Retour sur le voyage d'étude de 2 jours à Strasbourg**

- 3 personnes de l'ALEC (Claire LE GENTIL, Nathalie GIBOT et Lisa BERROU-MONNIER, chargée de mission mobilités durables) se sont rendues 2 jours à Strasbourg les 24 et 25 octobre 2024 pour rencontrer les élus et les équipes chargées des mobilités durables à l'ALEC de Strasbourg et à l'Eurométropole de Strasbourg. Elles étaient accompagnées de Jean-Paul VUICHARD et Fabrice MATHOULIN, Vice-Président et membre du bureau de l'ALEC, de salarié-e-s de l'AUDIAR, de Rennes Métropole (Service mobilités, Service études urbaines et Service Transition Energétique et Ecologique) et de Territoires, soit une vingtaine de personnes.

- Synthèse des échanges et données récoltées :

L'Eurométropole de Strasbourg a instauré une ZFE (Zone à Faible Emission) il y a déjà plusieurs années, instauration obligatoire car le territoire dépassait les taux autorisés de dioxyde d'azote (comme les métropoles de Lyon, Paris, Grenoble, Strasbourg et Rouen).

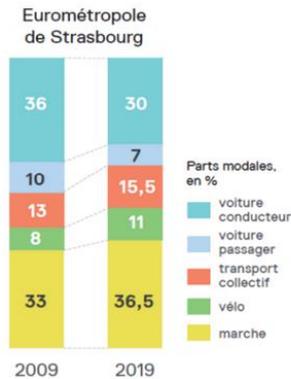
Rennes, comme de nombreuses autres agglomérations de plus de 150 000 habitants, a l'obligation de créer une ZFE au 1^{er} janvier 2025.

La communication de l'Eurométropole de Strasbourg est axée sur la santé, un argument pertinent pour susciter l'adhésion de la population. Le 2^{ème} enjeu sur lequel ils travaillent est de garantir le droit à la mobilité pour tous.

Aussi la ZFE est à l'échelle de toute la métropole, soit 33 communes.

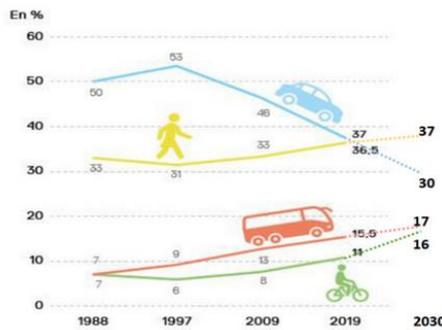
Les premiers résultats sont visibles : la part de la voiture dans les déplacements est passée de 36 % à 30 % entre 2009 et 2019 tandis que la part des mobilités alternatives (transports en commun, marche, vélo) est passée de 54 % à 63 % sur la même période.

Parts modales : une forte progression des modes alternatifs à la voiture en 10 ans



Source : Enquête Mobilité 2019, exploitation ADEUS

LES AMBITIONS A L'HORIZON 2030



L'Eurométropole de Strasbourg a des moyens financiers importants grâce à l'Union Européenne tandis que la population métropolitaine reste globalement modeste voire pauvre (Strasbourg est la 2^{ème} ville la plus pauvre de France après Marseille). A titre indicatif, l'engagement de l'Eurométropole de Strasbourg sur les mobilités est à la hauteur de l'engagement de Rennes Métropole dans le domaine de la rénovation énergétique.

Le pôle mobilité décarbonée de l'ALEC de Strasbourg est composé de 10 personnes dont 9 conseillers mobilités, ce qui s'explique par l'existence d'aides financières de la métropole à la conversion des véhicules et par l'obligation des ménages et des entreprises de passer par le conseil de l'ALEC pour bénéficier de ces aides financières. L'équipe a pour mode de fonctionnement de tester des choses et de voir si cela fonctionne. Ils sont prêts à tout expérimenter, ne s'interdisent rien.

La ZFE rennais n'aura pas les mêmes contraintes. Localement, l'enjeu est de proposer des alternatives et du conseil là où l'on contraint (par exemple lorsque l'on supprime des parkings, il faut proposer des solutions en face).

Question de Gilles DREUSLIN : Quelle acceptabilité des habitants, des commerçants et des artisans face au stationnement tout payant ? Les conseillers vont à la rencontre des usagers et notamment des habitants des quartiers prioritaires précaires et/ou isolés.

➤ **Financement des actions de l'ALEC du Pays de Rennes liées à la mobilité**

A ce jour, l'ALEC bénéficie des financements suivants :

- TENMOD, AAP de l'ADEME 2022-2025 : 100 000 € répartis sur 3 ans => en moyenne 33 000 €/an
- Convention de partenariat « Mobilités à RM : cap sur les solutions durables et solidaires » 2023-2025 : 36 000 € répartis sur 3 ans => 12 000 €/an
- Des prestations ou subventions pour actions ponctuelles
- CEE TIMS (réponse à un AAP en partenariat avec WE KER, le CLER et EHOP): financement à hauteur de 91 896 € sur 3 ans => 30 632 €/an
- Appel à projet Crédit Agricole : 2000 €

On manque encore de financements pour financer le temps passé, de l'ordre de 1.2 ETP. L'AAP TENMOD couvre tout le territoire du pays de Rennes mais nous n'avons pas de co-financement des 3

autres EPCI (Liffré Cormier Communauté, Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné et Pays de Chateaugiron Communauté), ce qui nous empêche d'élargir le projet sur ces territoires.

➤ Focus sur le projet TIMS

Le projet s'appelle MOBEEZ. Il s'agit entre autres de la création d'un guichet unique (ALEC et We Ker) à partir de janvier 2025. L'objectif de ce guichet unique est de proposer du conseil en écomobilité inclusive. We Ker s'adresse aux usagers de 16 à 25 ans et l'ALEC aux autres usagers.

En travaillant en collaboration, l'ALEC vise une montée en compétence sur l'aspect social de l'accompagnement (Lisa BERROU-MONNIER est actuellement en formation sur le sujet) et WE KER une montée en compétence sur le climat pour atteindre un niveau de compétence égal et une culture commune. Les conseillers seront tous à l'avenir « conseillers en écomobilité inclusive » .

➤ Le conseil en mobilité

Lisa BERROU-MONNIER présente le déroulé et le contenu d'un conseil individuel en mobilités. Les usagers peuvent être soit habitant soit travailleur de la métropole rennais.

Les objectifs d'un conseil en mobilité sont de diminuer les trajets en voiture, diminuer leur budget transport, améliorer la santé et diminuer la fracture sociale.

Lisa accompagne l'utilisateur pour l'analyse de ses besoins et de ses freins (matériels, psycho, etc).

Après rendez-vous, une fiche synthèse personnalisée est remise à la personne.

A ce jour, une trentaine de rendez-vous ont été réalisés.

Une campagne de communication a été faite uniquement sur le pays de Rennes et on fait face à une problématique de communication pour atteindre tous les territoires.

Comme indiqué précédemment, l'activité est déficitaire. Il nous faut donc trouver d'autres sources de financements.

➤ Échanges

Nathalie GIBOT interroge l'assemblée sur les besoins non couverts, ce qu'ils aimeraient voir développé, des idées de partenariat et de financements, des idées pour communiquer.

Il s'agit de compléter les structures et dispositifs existants et non de les concurrencer.

- Booster la communication en direction des entreprises
- Répondre à des AAP européens FEDER
- Communiquer en direction des points accueil emploi (PAE)
- Toucher les conseillers sociaux (CCAS), les secrétaires de mairie, les bailleurs sociaux (halls d'immeubles), les services communication des communes (bulletins municipaux)
- Accompagner la maison du vélo mobile qui se déplace dans les communes ainsi que les stands STAR qui vont également à la rencontre des habitants dans les communes de Rennes Métropole. Nous participons déjà aux villages mobilité de la Star.
- Assister aux pots d'accueil des nouveaux arrivants pour présenter le service mobilité. Mais les habitants n'ont-ils pas déjà une foule d'informations lors de ces rencontres ?
- Se présenter dans les réunions d'entreprises et aux clubs d'entreprises, par exemple Activ'Est. (Nous avons déjà réalisé une expérimentation avec Activ'Est). Il y a, par exemple, 2 rdv entreprises annuels sur le pays de Chateaugiron.
- Être dans la répétition régulière du message
- Participer aux salons de l'artisanat

➤ Actions de sensibilisation

Liste des animations ALEC existantes sur la thématique des mobilités durables :

- Jeu sérieux *Gare à la banqueroute*

- Rallye urbain (exploration des solutions de mobilité sur Rennes)
- Fresque de la mobilité
- Stand conseil en mobilité (public souvent déjà averti). Entrée par le sport marche bien.
- Animations entreprises.

Point d'étape sur le projet CABBANE

Claire LE GENTIL rappelle que l'ALEC poursuit son projet de locaux communs avec Breizh ALEC, Batylab et le CLER, dans un double objectif de mutualisation d'espaces et de développement des synergies professionnelles entre nos structures.

Il est quasiment impossible de trouver des locaux tertiaires à la vente. On trouve facilement des locaux à louer en périphérie rennaise, mais cela ne correspond ni à notre besoin d'accessibilité en transports en commun ni à nos exigences de sobriété.

Nous nous sommes positionnés sur un projet sur la ZAC Claude Bernard-Alexandre Duval, à Rennes, actuelle friche industrielle. L'aménageur de la ZAC est Territoires Publics.

Le projet est un bâtiment de logements passifs, en structure bois, avec murs en terre et panneaux solaires en toiture. Les locaux tertiaires sont situés au rez-de-chaussée et au premier étage.

Après négociation avec le propriétaire du futur bâtiment, Bâti Armor, nos exigences de locaux exemplaires vont pouvoir être honorées : qualité des matériaux, brise soleil orientables pour assurer le confort d'été, sans climatisation, parking vélo...

Nous avons négocié et obtenu une proposition écrite de loyer annuel à 200€ HT/mètre, pour une surface aménageable totale d'un peu plus de 1000 m² à partager entre nos 4 structures.

Claire LE GENTIL demande l'accord du Conseil d'Administration pour **signer l'offre de location** à ce tarif et pour un bail de 9 ans.

Bâti Armor souhaite avoir un unique interlocuteur. Il nous faut donc créer une union d'associations qui signera le bail et sous-louera les locaux aux différentes associations. Cela nous apportera également une sécurité juridique.

Le permis de construire doit être redéposé en mairie en décembre 2024 et Bâti Armor annonce une livraison pour 2027.

Vote : A l'unanimité, le Conseil d'Administration donne son accord de signature d'une offre de location avec Bâti Armor pour un bail de 9 ans, à 200 € HT/m ² /an.

Information sur le projet associatif

Olivier DEHAESE expose les avancées du travail engagé sur la refonte du projet associatif. Il présente les 2 personnes qui vont nous accompagner dans cette démarche :

- Marie DUMONT, entreprise Ce qui Relie, facilitatrice de coopérations qui accompagne les associations et entreprises de l'ESS
- Lucie DEBROISE-OLLIVIER, entreprise En Réflexions, qui facilite la mise en actions des projets de ses clients, notamment avec une méthodologie très visuelle.

Une réunion de cadrage a eu lieu en octobre.

Le Comité de gestion élargi se retrouve le 12 décembre 2024 pour une première séance de travail.

Puis un temps fort d'échange entre l'équipe et le Conseil d'Administration se tiendra le **13 janvier 2025**.

Fin de la réunion à 20h30.

Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC